LE PIONNIER DU VERCORS

ORGANE DE L'AMICALE DES PIONNIERS DU VERCORS

N° 13 - 14 Année 1948

Le 8 Mai la Résistance a commémoré le 3e anniversaire de la fin de la guerre en Europe

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le PIONNIER du VERCORS

DIRECTION et ADMINISTRATION : 1, Rue de la Liberté, GRENOBLE

Téléph. 50.19 C. C. P. 2.127.15 Lyon

LE "PIONNIER DU VERCORS" 1948

...à ses Lecteurs

Le bulletin continue. C'est le désir qu'ont exprimé les pionniers par la voix de leurs délégués à l'Assemblée générale annuelle.

Par ce numéro, le « Pionnier du Vercors » 1948 se présente à vous avec l'espoir de vous plaire et de vous être utile... C'est ce qu'il s'attachera à faire, croyez-le, dans l'immuable esprit « Vercors » qui lui a servi de guide en 1947 et qui demeurera son inséparable conseiller..,

Mais, chers lecteurs, pour remplir la mission à lui confiée, le Comité de Rédaction a besoin de votre participation.

Ce bulletin est fait pour vous. il existe à cause de vous ; il apparaitrait paradoxal qu'il se passe de vous. Le Comité de Rédaction ne veut pas naviguer dans un superbe isolement, il veut avoir vos réactions.

Des critiques ? Mais, chers lecteurs, c'est ce que nous vous demandons, comme nous n'avons cessé de vous en réclamer l'année dernière. Non pas des critiques négatives, mais accompagnées de suggestions, d'idées, de désirs ou, mieux encore. d'articles.

Parmi les deux mille Pionniers du Vercors, il s'en trouve certainement un bon nombre dont la situation ou le goût leur permettraient de contribuer à rendre ce journal plus intéressant encore.

Parmi les anciens du Vercors, il s'en trouve un bon nombre dont les suggestions et les idées aideraient précieusement le Comité de Rédaction à s'adapter aux désirs des lecteurs.

A tous nous renouvelons notre appel. Avec un tout petit peu de bonne volonté de la part de chacun il ne restera pas sans échos.

Ainsi, ce modeste bulletin sera véritablement votre journal et non une feuille de choux quelconque.

Un « Pionnier du Vercors » vivant, intéressant, utile, telles sont les augures que nous aimons envisager pour lui.

Mais n'oubliez pas, lecteurs, que cela dépend en grande partie de vous tous.

LA REDACTION.

A PONT-EN-ROYANS **LE 4 AVRIL 1948**

LES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES du VERCORS ONT TENU LEUR 4E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

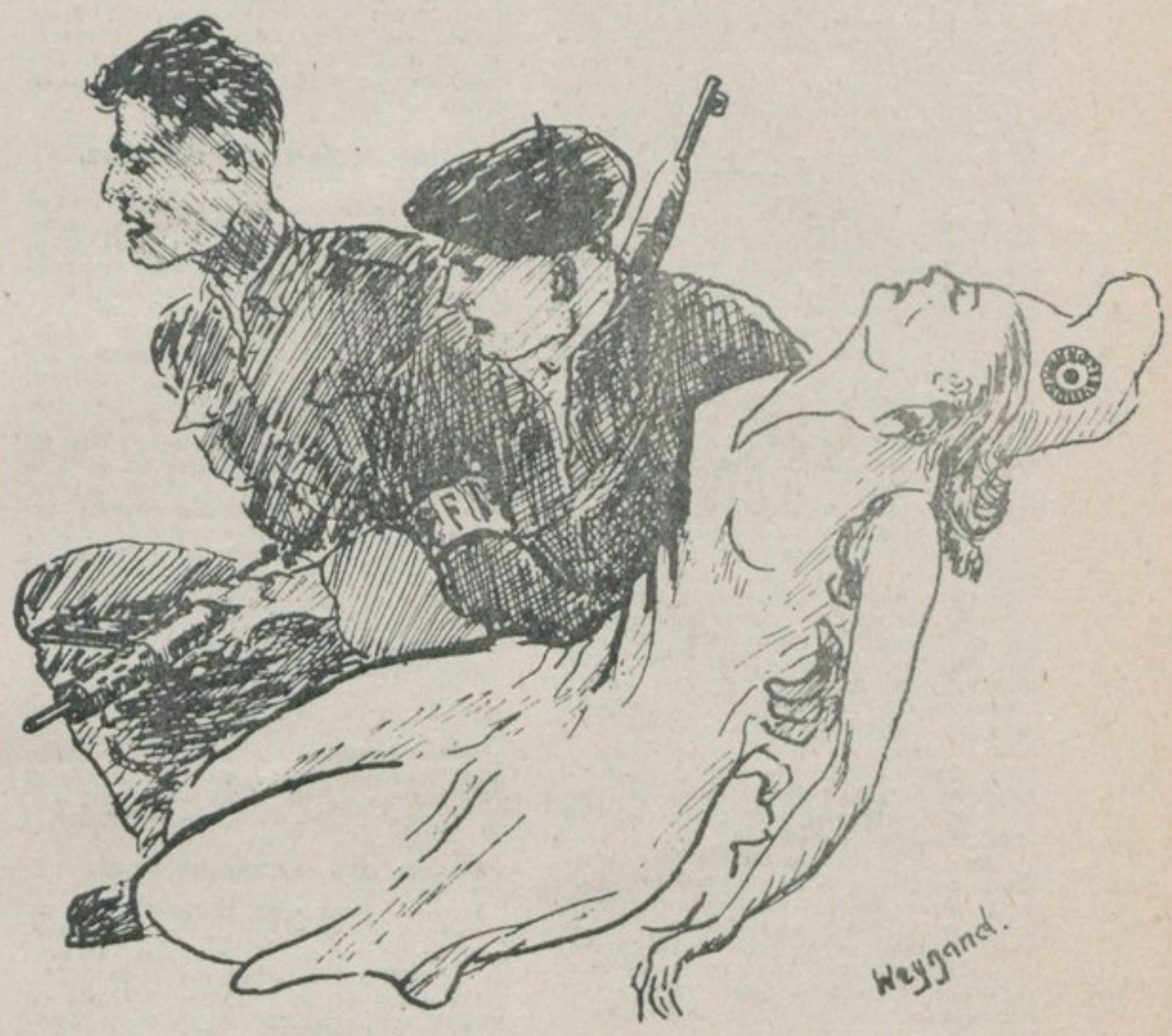

L'assemblée générale annuelle des Pionniers du Vercors n'est point un banal événement pour la petite cité du Royans. Aussi a-t-elle revêtu sa parure tricolore des jours de fête.

Huit heures du matin ! la rue est déjà en émoi. C'est qu'il y a les délégués de toutes les sections, celles de la Drôme et celles de l'Isère, celle de Paris et celle de Lyon, et comme il est de notoriété publique que les anciens du Vercors ne savent renouer contact ni délier leurs communs souvenirs sans l'aide d'une gorgée de liquide, on s'imagine aisément l'énergie qu'il faut au Président pour drainer ces quelques cent vingt Pionniers jusqu'au lieu de travail judicieusement choisi en une partie basse de Pont-en-Royans. Ainsi la loi de la pesanteur aidant, à 9 heures tout le monde se trouve rassemblé face à la Mairie, puis, après un nouvel effort collectif, à l'intérieur, dans la grande salle qu'un Maire hospitalier a gracieusement mis à la disposition des Congressistes.

Nous ne suivrons pas ceux-ci dans leur travail ; le compte rendu s'en chargera. Revenons plutôt les prendre à la sortie. Il est 11 heures et demie ; la fanfare municipale est déjà là apprêtant ses cuivres et guettant la porte d'où jailliront d'un instant à l'autre, congestionnés par deux heures de dure labeur, les héros de la journée.

Pleins d'à-propos, les musiciens leur offrent un instant de détente en musique. Chacun s'étant remis et la foule assemblée, un cortège s'ébranle, musique en tête, vers le Monument aux Morts.

Inséparable de toute manifestation Vercors est le souvenir des 800 camarades de combats absents à jamais. Certains diront que l'on ne sait rien faire sans discours « mortuaires ». Nous, nous appellerons cela tout simplement : Fidélité.

Quelques mots bien sentis du Président, une minute de recueillement, une vibrante « Marseillaise », et la foule se disperse et s'écoule tandis que la fanfare va déposer ses cuivres non sans avoir exécuté avec le brio qu'on s'accorde à lui reconnaître, un ultime morceau.

Une demi-heure après, 120 camarades étaient attablés en plein air, suivant un vaste fer à cheval, sur la terrasse du restaurant

Comme toile de fond : une rangée de peupliers au-delà de la Bourne, cérémonieux et rigides, comme au garde à vous ; une falaise escarpée livrant à peine passage à un fougueux torrent subitement calmé. Ici se marient la plaine et la montagne ; c'est l'avant-poste géographique du Vercors ; ça en a été l'avant-grade en une histoire pas tellement lointaine. En un mot, c'est Pont-en-Royans.

Mais les hors-d'œuvre s'offrent si invitants, que le regard a tôt fait de limiter ses investigations pour se porter beaucoup plus près, au bout de la fourchette. Que diable . à chaque heure suffit sa peine, et des pionniers savent prendre leur peine.

Comme toute grande journee ne se passe pas sans imprévu, entre fromage et dessert, une surprise de taille échoit au Président, en l'espèce, un superbe « bronze », hommage des Pionniers du Vercors à leur ancien chef et actuel Président. Celui-ci, sur-le-champ, fronce les sourcils, mais le Vice-Président Masson, à la chaude voix d'orateur, vous lui envoie une botte dont il a le secret : le Président est effondré, vive le Président !

La chaude ambiance ! mais hélas, le programme est impératif et l'heure appelle au travail. Sans transition, il faut y passer ; ce qui ce fait au rythme lent des après-déjeuner. La sénace reprend, malgré tout, avec ponctualité.

L'ombre s'est déjà faufilée depuis longtemps à travers les pittoresques bâtisses de Pont, lorsque les Pionniers sortent de la salle de la Mairie où a vécu la 4e assemblée générale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors.

La journée de travail est définitivement close ; celle de la camaraderie se poursuivra tard dans la nuit pour beaucoup.

Selon la tradition, un bal, animé par la musique du 4e Génie, venue de Grenoble, offre aux amateurs une agréable soirée.

Pionniers du Vercors et Pontois, à l'année prochaine !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

LES RAPPORTS

COMPTE RENDU MORAL

Plus d'un an déjà nous sépare de notre dernier Congrès, sans vouloir jeter la note pessimiste je peux bien dire que ceux qui ont pensé que nous nous rencontrerions cette année en présence d'une situation meilleure, c'est-à-dire pour les travailleurs un pouvoir d'achat amélioré, sur les marchés et dans les boutiques, de la mrachandise sinon en quantité importante au moins en quantité raisonnable et à un prix également raisonnable, pour la veuve une pension liquidée à un taux digne du sacrifice du mari et correspondant aux besoins des orphelins, pour les morts une sépulture digne de leur héroïsme et d'une façon plus générale la paix et le calme enfin revenus entre toutes les nations du monde, en un mot une situation telle que moralement parlant l'Amicale n'aurait plus raison d'exister, doivent éprouver aujourd'hui une cruelle déception.

Pour quelques camarades, aux phénomènes dont je viens de faire allusion s'en ajoute au autre presque aussi douloureux qui ne peut qu'accroître cette déception.

En effet, lorsqu'on songe que l'égoïsme de nos dirigeants semble bien s'emparer de certains d'entre nous, de ceux qui aujourd'hui oubliant hélas ! trop les engagements pris et les devoirs contractés envers ceux qui ne connaissant pas l'égoïsme n'ont pas hésité à donner leur vie pour la défense de leur pays oublient de payer leurs cotisations à l'Amicale, de ceux qui peuvent mais qui par négligence ne font rien pour apporter leur concours à l'organisation d'une fête, d'un gala, d'une tombola, seuls moyens qui puissent nous permettre de faire vivre notre permanence et défendre nos victimes et nous substituant à la carence de ceux, qui avec tous les moyens ne réalisent rigoureusement rien, ceux-là, ajoutent beaucoup à notre déception.

J'ose croire que ce rappel à la réalité suffira et que le redressement indispensable s'opérera dans notre Organisation.

Nous allons maintenant examiner les suites données aux décisions importantes prises à notre dernier Congrès.

ORGANISATION DES CEREMONIES.

Conformément à vos décisions deux cérémonies devaient avoir lieu; un tirage au sort avait désigné St-Jean-en-Royans pour le Rassemblement des Pionniers et Vassieux pour la cérémonie anniversaire.

Les événements ne nous ont pas permis de faire l'une, et l'autre n'a pas été faite convenablement.

La cérémonie de Vassieux ayant été précédée de l'inauguration du Cimetière de St-Nizier il en découla un tel décalage dans les horaires que le résultat se traduisit vers la fin par un véritable pas de gymnastique vers les monuments et que seuls des gens bien entraînés, c'est-à-dire très peu, assistaient à la manifestation. Conclusion : il ne faut absolument plus recommencer à vouloir faire Vassieux et St-Nizier. Le rapport du Comité du Mémorial vous donnera, je pense, tous les détails à ce sujet.

Quant à la sortie de St-Jean c'est beaucoup la question des Cimetières qui est à l'origine de notre défaillance ; de recul en recul, nous avons enfin choisi une date qui devait précéder d'une semaine l'ouverture de la chasse, mais un certain Ministre voulant sans doute plaire à nos nemrods devança l'ouverture d'une semaine, tant et si bien qu'une fois de plus nous étions encore victimes, et après avoir pris l'avis de certains camarades et de la Section intéressée nous décidâmes de supprimer le Rassemblement.

AFFAIRE MIREILLE PROVENCE.

Cette affaire comme toutes celles concernant les condamnations, marque le pas, cela ne signifie pas absolument qu'elle soit complètement abandonnée ou qu'il soit impossible de la reprendre, cependant je crois que pour obtenir un résultat il serait nécessaire de trouver dans les grandes administrations des gens plus compréhensifs et surtout ne craignant pas de prendre leurs responsabilités.

Dans un entretien que j'ai eu dernièrement avec un haut Magistrat de Grenoble qui pense comme nous et qui s'est occupé très sérieusement de Mireille Provence, cette affaire relève maintenant des Tribunaux militaires ; ces renvois fréquents d'un tribunal à l'autre font que nous ne savons jamais exactement à qui nous adresser et notre action se trouve ainsi très sérieusement paralysée.

D'après les derniers renseignements obtenus nous avons l'impression que le fait nouveau indispensable pour déclencher un nouveau procès existe mais nous avons presque la certitude qu'aucun magistrat ne veut engager sa responsabilité dans cette affaire.

ARGENT DES PARACHUTAGES.

Je vous avais déjà indiqué qu'à ma connaissance un seul parachutage d'argent avait eu lieu à Eymeux où près de 90 millions avaient été parachutés. Tout notre effort a donc porté de ce côté-là, nous avons au dossier quelques lettres dont nous donnerons connaissance au Congrès ; en attendant, si le résultat des démarches que nous devons encore faire ces jours-ci est heureux nous pourrons peut-être apporter à l'Assemblée des indications précises.

JURY D'HONNEUR.

Cette Commission a fonctionné chaque fois qu'il a été nécessaire mais il ne faut pas oublier que l'Amicale a presque fait son plein, que les demandes d'adhésions nouvelles sont rares et que cette Commission n'a par conséquent pas de raison de se réunir trop souvent, néanmoins il m'appartient de la complimeter sur la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche.

COMMISSION DE SOLIDARITE.

Je ne dirais à peu près rien sur le fonctionnement de cette Commission, ce serait ternir le travail considérable réalisé par son Président, aussi je laisse au Docteur Baudry le soin de vous apporter tous les renseignements sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il se propose de faire.

Cependant je faillirai à mon devoir si je n'adressais à cette Commission les compliments qu'elle mérite grandement, mais je suis bien certain que je déplairais à ses membres si je n'adressais une mention spéciale à celui qui en est le grand animateur, le Docteur Baudry.

Il faut que le Congrès et tous les camarades sachent la somme de dévouement que met le docteur à la disposition de l'Amicale, le temps considérable qu'il nous donne tous les jours sans compter tous les soins qu'il prodigue gratuitement en maintes circonstances.

Je pense que toutes les Sections seront d'accord avec moi pour déclarer que le Docteur Baudry a bien mérité de l'Amicale, mais je suis bien certain que cette décision qui lui fera grand honneur ne lui suffira pas et que la seule façon pour lui être agréable, de lui prouver notre sympathie et même notre reconnaissance sera de le seconder et faire un gros effort pour que réussisse l'action qu'il a entreprise pour apporter à notre Organisation l'argent nécessaire pour régler notre dette, achever nos cimetières et créer une Colonie de vacances à nous.

UNION DES ORGANISATIONS DE LA RESISTANCE.

Cette mission que vous nous aviez confiée il y a deux ans a toujours retenu toute notre attention, ce sont nos camarades Brisac et Guillet qui en ont assumé la plus lourde charge, je leur laisse le soin de vous donner dans leur rapport tous les détails concernant leurs actions.

Ayant eu l'occasion de participer quelquefois aux travaux de cette Organisation, j'ai pu me rendre compte de la somme de dévouement, d'abnégation et de l'esprit de conciliation dont il a fallu faire preuve pour obtenir cette unanimité, cette Union qui me paraissent aujourd'hui très sérieusement menacés.

Je me fais votre interprète pour adresser au capitaine Brisac et à notre camarade Guillet nos chaleureuses félicitations et nos sincères remerciements.

RAPPORT FINANCIER.

Je n'en parlerai pas, vous savez tous que notre grand ami, M. Marius Charlier, est un éternel rouspéteur mais il sera éternellement à la disposition de ceux qui feront appel à ses services; avec çà, il appartient à la lignée des anciens percepteurs, de ces braves fonctionnaires bons serviteurs du pays, de ceux pour qui la conscience professionnelle existe encore ; vous serez certainement tous d'accord pour reconnaître qu'entre les mains d'un camarade comme Marius nos finances ne craignent rien ; je laisse donc à la Commission de Contrôle le soin de donner des détails et je vous demande de vous joindre à moi pour adresser à notre cher Trésorier avec nos remerciements l'assurance de notre grande confiance.

BULLETIN DE L'AMICALE.

Voir le rapport de la Commission de Presse animé par notre brave camarade Serratrice qui se dépense sans compter pour glaner les matières nécessaires à garnir le bulletin et le rendre intéressant, c'est un travail beaucoup plus ardu que certains peuvent le supposer, aussi je vous demande à tous de ne pas être avares de compliments envers tous les membres de cette Commission avec une mention spéciale pour notre camarade Serratrice.

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

INITIATIVES PRISES AU COURS DE L'ANNEE.

Participation de l'Amicale à toutes les manifestations de la Résistance, je crois inutile de les énumérer toutes mais chaque fois que l'Amicale a été invitée soit par les Organismes officiels, soit par une Organisation de la Résistance elle a toujours désigné une Délégation.

FILM DU VERCORS.

Il est nécessaire de rappeler que c'est en juin-juillet 1944, après l'évacuation de St-Nizier que des opérateurs sont venus de Paris pour filmer les combats du Vercors.

A l'origine, ces messieurs ne pouvant prendre l'engagement de ne pas faire de ce film une opération commerciale susceptible de procurer des bénéfices à un ou quelques individus, des inconvénients surgirent et certains de nos camarades refusèrent de paraître sur le film. Dans leur esprit, ces camarades voulaient que ce film serve d'abord à l'histoire de notre pays et ensuite les intérêts du Vercors et de tous ceux qui y avaient combattu, hélas ! malgré nos multiples interventions à cette époque, nous ne pûmes obtenir ce résultat.

Arriva la retraite, les opérateurs enterrerent leurs pellicules et ce n'est qu'en 1945-1946 qu'ils cherchèrent à les assembler pour en faire un film convenable. L'humidité en ayant détériore pas mal, il n'en resta pas suffisamment pour faire quelque chose de convenable d'où nécessité pour eux de rechercher les moyens de reconstruire quelques scènes.

Ils firent alors appel au Colonel Descours, à cette époque Gouverneur de Lyon et à son chef d'Etat-Major le Colonel Huet, ancien chef militaire du Vercors, qui mirent à la disposition de ces messieurs et les hommes et le matériel nécessaire pour reconstituer certaines phases de la bataille du Vercors, inutile d'ajouter que tout ceci fut fait gratuitement.

Pendant très longtemps, il ne fut plus question du film, lorsque, au début de 1947, notre camarade Philippe, de Paris, nous alerta en nous indiquant qu'il allait sortir, immédiatement nous donnâmes à Philippe les pouvoirs nécessaires pour s'occuper de l'affaire et nous lui demandâmes de nous renseigner sur sa valeur morale et historique.

Après l'avoir vu Phillipe n'en fut pas satisfait et s'arrangea pour le faire présenter à la Délégation représentant les Pionniers Dauphinois, à la fête de la Section Parisienne.

Notre impression fut à peu près celle de Philippe et à la réunion du 15 novembre, les camarades du Bureau, après avoir entendu son rapport oral furent unanimes à déclarer que sans modifications sensibles et sans son accord préalable du point de vue financier, nous ferions l'impossible pour l'empêcher de paraître.

Philippe conduisit l'affaire avec brio et nous nous devons de lui accorder en passant toutes nos félicitations non seulement dans l'affaire du film, mais dans les nombreux cas où il nous rend de grand services, dans les demandes auprès des ministères, etc...

Au bout d'un certain temps, dans le but de dégager Philippe du grand souci que nous lui procurons et de la responsabilité que nous lui faisons encourir auprès de ses collègues de Paris, car il est producteur lui aussi, je reprenais provisoirement l'affaire en mains et je convoquais à Grenoble le Président de la Coopérative du cinéma.

Après un entretien de près de deux heures, nous paraissions à peu près d'accord puisque seul le point litigieux était la question financière ; le Président et son collègue s'étaient engagés à défendre notre proposition devant leur conseil d'administration, hélas ! au moment où je rédige ce rapport, je reçois une lettre de M. Lévy m'indiquant que son Conseil d'administration est d'accord pour les modifications à apporter au film, mais qu'il ne peut pas accepter nos revendications financières (nous tenons tout le dossier à la disposition du Congrès, mais il est impossible de traduire ici toutes les péripéties de notre action).

POLEMIQUE GRENIER-REMY.

Devant la polémique engagée entre Grenier et Rémy sur le Vercors et les différents articles parus dans la Presse Parisienne et Régionale le Bureau Central a été unanime pour le vote d'une motion de neutralité qui a été portée à la connaissance du public par les journaux qui ont bien voulu l'insérer.

Ensuite, devant l'annonce d'une réunion à Grenoble par M. Grenier sur le sujet « de Gaulle a-t-il trahi le Vercors ? », n'ayant pas le temps de réunir le Bureau, mais considérant que le public avait besoin de connaître notre position, après avoir pris l'avis de quelques camarades j'ai décidé de faire savoir que l'Amicale des Pionniers du Vercors maintenait toujours la plus grande neutralité, pour cela j'ai fait poser sur les murs de Grenoble des affiches reproduisant exactement la motion votée le 15 novembre en même temps que je demandais aux journaux de l'insérer une deuxième fois.

Comme autre décision importante le Bureau a approuvé d'enthousiasme la proposition du Docteur Baudry concernant l'organisation d'une grande tombola, il vous en parlera dans quelques instants comme il approuve également une autre proposition du Docteur Baudry tendant à l'organisation d'une Colonie de Vacances à notre compte.

La situation morale de notre Organisation est sensiblement égale à celle de l'année dernière, c'est-à-dire pas très bonne, non seulement nous assistons impuissants au non paiement des cotisations mais nous assistons encore à un autre phénomène non moins pénible (oh ! je sais bien que ces mêmes phénomènes se font sentir dans toutes les organisations sans exception mais ça n'est pas une raison). Des camarades après avoir utilisé au maximum les services de l'organisation sous forme d'effets à toucher, de carte F.F.I. à établir, de dossier à constituer, voire même des services d'un ordre tout à fait différent, négligent eux aussi le paiement de leurs cotisations.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous dire que plus de 1.500 lettres ont été expédiées pour des camarades au cours de l'année 1947, que plusieurs centaines de dossiers ont été établis sans compter les démarches personnelles faites pour des camarades, dans les Préfectures, aux Mairies, aux Commissariats de Police, aux Gendarmeries, aux Ponts et Chaussées, à la Reconstruction, au Ravitaillement, Bureau de placement, etc, etc... je ferme la parenthèse.

Il est à se demander si tous les combattants du Vercors ont encore un cœur, cependant je me souviens aujourd'hui des paroles que j'ai prononcées devant le monument aux Morts du Cours Berriat le jour de la fête de la Libération à Grenoble ; en reprenant les paroles du célèbre Henri Duvernoy, je disais en pensant à mes camarades Pionniers : « on n'est sûr d'avoir un cœur que lorsque ce cœur vous a fait mal », or, je savais que devant tant de crimes, tant de trahisons, tant de lâchetés et aussi tant de victimes innocentes qui aujourd'hui n'ont pas encore reçu de la société la moindre récompense à leur dévouement, le cœur avait dû vous faire assez mal pour que vous sachiez que vous en aviez un.

Oui, je suis certain que vous avez un cœur, vous l'avez prouvé au cours des combats héroïques que vous avez soutenus un contre dix et qui ont fait du Vercors le plus beau fleuron de la Résistance Française ; je crains simplement qu'une lassitude s'empare de vous devant la lenteur que mettent les Organismes officiels à apporter dans ce pays qui est le plus beau du monde les améliorations que vous attendez depuis la libération. Mais dites-moi, camarades maquisards et résistants authentiques, nous avons connu d'autres impatiences, d'autres difficultés ; grâce à notre cœur, à notre ténacité et surtout grâce à notre union totale, nous avons surmonté tous les inconvénients et bouleversé tous les obstacles ; si nous savons rester groupés nous pourrons continuer notre œuvre si noble et un jour certainement viendra où nous sortirons vainqueurs dans cette grande lutte engagée pour l'existence même de notre pays et par conséquent pour la nôtre, nous aurons alors accompli notre devoir et n'ayant plus de reproches à attendre de nos morts nous pourrons librement crier : vive l'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors !

RAPPORT FINANCIER

Pour procéder à la vérification des comptes de l'Amicale pour l'exercice 1947, je me suis dégagé de toutes les considérations que pouvait faire naître ma qualité de pionnier, pour remplir la mission dont j'ai été chargé en toute indépendance.

C'est donc un professionnel et non un camarade qui vous rend compte de sa mission.

Une première constatation s'impose. Il est absolument impossible à un Trésorier, dût-il posséder les qualités de Charlier, d'établir des comptes réflétant la situation financière exacte de l'Amicale si les Sections n'abandonnent pas les habitudes de facilité qui, pour certaines d'entre elles, sont devenues la règle.

Comment voulez-vous, à moins de faire des approximations toujours trompeuses, arrêter un bilan, alors que l'on ne connaît pas le montant des participations dues par les Sections ? Comment assurer que le recouvrement des cotisations, le produit des fêtes, équilibreront les dépenses engagées si le Trésorier ignore l'importance

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

des recettes qui seront mises à sa disposition ? Sur quelle base voulez-vous qu'un budget soit établi et que les cotisations soient calculées pour faire face aux charges de l'Amicale, en l'absence de ces données élémentaires ?

Les comptes qui m'ont été présentés n'ont que la valeur d'une récapitulation qui n'a rien de comptable, puisque la plupart des Sections n'ont pas encore adressé au Trésorier les fonds dont elles sont redevables au titre de l'année 1947.

Votre Commission des finances est donc totalement désarmée pour remplir sa mission qui, je le rappelle, est de contrôler les comptes soumis au Congrès et de proposer un budget pour l'année en cours.

Sans doute, peut-elle proposer sans risque de se tromper devant l'élévation des charges, conséquence de la situation économique actuelle, d'élever le montant des cotisations, mais dans quelle mesure ?

Je crois devoir, pour éclairer le débat qui va s'ouvrir sur ce sujet, rappeler les obligations financières des Sections vis-à-vis de la Trésorerie générale.

A l'heure actuelle, les cotisations sont de 120 francs par an.

Sur ces 120 francs :

— 60 fr. sont versés pour faire face aux charges de la permanence ;

Sur le solde de la cotisation, soit 60 francs ;

— 45 fr., soit les trois quarts, sont dus au Bureau Central ;

— 15 fr. sont laissés à la disposition des Sections.

Les Sections n'ont donc à leur disposition que 12,5 % des cotisations.

Sur le produit des fêtes organisées par les Sections, les trois quarts des bénéfices doivent être versés au siège central.

Augmenter purement et simplement la cotisation ne résoudrait pas complètement le problème qui se pose aujourd'hui sous deux aspects : celui de la Trésorerie centrale et celui de la Trésorerie des Sections.

Les charges des Sections, comme celles de la Trésorerie générale, sont en augmentation incessante. Proposer d'augmenter de 50 ou 100 fr. le montant des cotisations (si sur ces 50 ou 100 fr. les Sections ne doivent disposer que de 12,5 %, c'est-à-dire de 6 fr. 25 ou 12 fr. 50), est insuffisant.

Il y a lieu, à mon avis, d'envisager à la fois une augmentation de la cotisation et une répartition de celle-ci entre le Bureau central et les Sections.

Pour répondre à la double préoccupation de procurer des ressources suffisantes au Bureau central et aux Sections, je propose de fixer la cotisation annuelle à 150 francs, ou plutôt 180 fr. par an. Cette augmentation est normale, elle correspond à la hausse du coût de la vie entre janvier 1947 et mars 1948.

Cette cotisation pourrait être répartie comme suit :

50 % pour assurer les frais de la permanence, soit	75 » ou 90 »
25 % pour la Trésorerie centrale, soit	37 50 ou 45 »
25 % pour les Sections, soit	37 50 ou 45 »
	150 ou 180 fr.

Quant au produit des fêtes, il devrait être pour inciter les Sections à en organiser, réparti dans la proportion de deux tiers au Bureau Central et un tiers aux Sections.

Il y a dans ces propositions un aspect psychologique qu'il ne faut pas négliger.

Est-ce à dire qu'avec cette augmentation, l'équilibre du budget de la Trésorerie centrale serait assuré ?

J'en reviens aux observations préliminaires de ce rapport. Il est impossible d'affirmer que le budget de l'Amicale sera équilibré tant que nous ignorerons le nombre de ses membres, précision qui ne peut nous être fournie que par les comptes des Sections.

Il faut absolument arriver à observer une discipline très stricte. Les comptes doivent obligatoirement arriver au Trésorier dans la première quinzaine de janvier pour permettre l'établissement du bilan et donner à la commission des finances la possibilité d'exercer ses pouvoirs de contrôle avant le Congrès annuel.

Enfin, il est nécessaire qu'en matière de finances, toutes les Sections soient sur un pied d'égalité et qu'elles s'acquittent rigoureusement de leurs participations. Comment apprécier un budget, si des Sections invoquant des raisons certes excellentes, cherchent à réduire le montant de leurs redevances ? Il y a d'abord dans cette façon de procéder, un manque de solidarité envers les Sections qui respectent leurs engagements. Si toutes les Sections se mettent à décider elles-mêmes de l'importance des sommes qu'elles doivent acquitter, il n'y a plus d'équilibre possible. Pour faire face à leurs dépenses particulières, les Sections peuvent demander une cotisation exceptionnelle à leurs membres en fonction des services qu'elles leur rendent. Agir autrement, c'est décourager ceux qui se dévouent au service de l'Amicale.

Certaines Sections vont peut-être proposer de réduire les frais de la permanence. A mon avis, la permanence est un organisme indispensable, du moins pour le moment. Je ne vois pas très bien comment l'Amicale pourrait fonctionner et rendre à ses membres les services qu'ils sont en droit d'en attendre, sans une organisation permanente à la disposition de tous. La supprimer au profit de quelques permanences locales, serait défavoriser les petites Sections. Le fonctionnement de la Permanence en 1947 a coûté une somme de 314.868 fr., c'est-à-dire environ 26.000 fr. par mois. Je ne trouve pas cette charge exagérée, étant donné les services rendus

Devant la carence des Sections qui n'ont pas adressé leurs participations en temps utile, une somme de 73.985 fr. qui avait une affectation bien déterminée (impression du bulletin) a dû être provisoirement utilisée au règlement des charges e n cours. Pour la même raison, il a été impossible de donner une suite favorable immédiate à plusieurs demandes de secours.

Au 31 décembre 1947, nos disponibilités ne s'élevaient qu'à 430 mille francs environ. Elles sont inférieures aux sommes que nous devons.

C'est avec le produit de la gérance de notre fonds de commerce que les dépenses de la Permanence ont pu être assurées, alors que, seules, en principe, les cotisations auraient dû y faire face. Les recettes du fonds étaient destinées au remboursement de nos dettes et à nos œuvres de solidarité.

Il me suffira, je crois, d'appeler l'attention de toutes les Sections sur les conséquences de leur négligence en matière de trésorerie pour éviter qu'à l'avenir pareille situation se renouvelle.

Peut-être, pourrait-on également tenter de demander amiablement la révision des accords qui nous lient avec le gérant de notre fonds de commerce pour en améliorer le rendement, mais cette question ne peut être traitée unilatéralement.

Je conclus en vous demandant d'approuver les comptes de notre Trésorier et de prendre des décisions en ce qui concerne la fixation du taux de la cotisation pour 1948 et sa répartition entre le Bureau Central et les Sections.

.....

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SOLIDARITE

La Commission de Solidarité poursuivant, en 1947, le programme tracé au dernier Congrès a travaillé au maximum pour ses œuvres sociales.

Persuadés que la cohésion, la vitalité de notre Association, dépendait dans une large mesure de ce que nous ferions pour nos membres, pour nos veuves et nos orphelins,

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

nous nous sommes donnés sans compter à cette tâche.

Sans nous vanter, nous pouvons, nous Pionniers, nous féliciter d'avoir accompli une œuvre qu'aucune Association de Résistance n'a pu ni même voulu tenter en France.

Pour être moins spectaculaire que l'an dernier notre rôle d'entraide n'en a pas été moins actif.

Nous n'avons point bénéficié cette année d'un legs important comme le legs Laffond qui nous avait permis de distribuer plus de 1.500.000 à nos veuves et orphelins,, nous avons su vivre sur les crédits alloués par le Bureau Central et nous devons souligner que ces crédits ne nous ont jamais manqué malgré les difficultés de la Trésorerie et que tous nos appels ont été entendus.

I. CE QUE NOUS AVONS FAIT.

A. *Venir en aide à nos camarades dont le besoin a toujours été notre grande préoccupation, mais je dois néanmoins souligner notre position, notre caisse n'est pas une caisse de charité, nous devons soutenir nos camarades victimes d'infortune pas trop grande et réserver nos secours aux cas bien spéciaux et vraiment dignes d'intérêt.*

Donner est bien, mais donner avec discernement est mieux.

Si nous voulons durer, il faut être économe de nos deniers, il faut savoir refuser si le cas se présentait, mais être large et généreux quand il le faut.

C'est pour cela que nous redemandons d'une façon insistante à tous les Présidents de Section de nous présenter que des cas bien étudiés vraiment dignes d'intérêt et de nous apporter leurs suggestions.

Nous rappelons enfin que toute demande doit émaner du Président de Section.

Nous avons secouru cette année 28 cas spéciaux.

Le total des secours se monte à 115.500 fr. De nombreuses demandes de secours ont été adressées par des veuves qui se trouvaient dans une situation délicate. L'Etat a supprimé les allocations et traitements avant que soient régularisées les pensions.

Nous n'avons pu nous substituer à la carence et défaillance totale de l'Etat et répondre à ces demandes, c'était engager trop lourdement notre Trésorerie, la tâche était au-dessus de nos possibilités mais nous ne sommes pas restés muets devant cette iniquité et nous nous sommes adressés à qui de droit pour que cesse au plus tôt cette criante injustice.

B. COLONIES DE VACANCES.

Les Colonies de Vacances ont été pour nous une grosse préoccupation, nous avons voulu faire profiter de ces organisations le maximum d'enfants possible avec le minimum de dépenses possible et avons pu envoyer un peu partout, profitant des Colonies existantes, soit dans la Drôme, les Hautes-Alpes, la Haute-Loire, au Villard, à Autrans, au Perron 63 enfants. 16 autres ont été envoyés en Allemagne. 15 autres en Angleterre.

Les parents et les enfants ont été très satisfaits des conditions de séjour dans les Colonies et nous devons faire une mention particulière pour les Colonies en Allemagne et le séjour en Angleterre : 3 mois de fin décembre 1946 à fin mars 1947, grâce à l'Entraide Française il faut bien le dire, n'en déplaise à certains, le séjour en Grande Bretagne n'a pas déboursé un centime.

Nous nous sommes efforcés, dans ces déplacements, d'économiser, de faire payer par plus riches que nous, il aurait pu nous en coûter plus de deux cent mille francs, il ne nous en a coûté que : 50.347 fr.

Il est vrai que nous avons demandé une aide à chaque famille, aide très modeste que nous avons fixé à 20 francs par jour. Quel est l'enfant qui ne dépense pas le double ou le triple dans sa famille, d'autant plus que celle-ci continuait à toucher les allocations familiales.

Naturellement cette contribution n'a pas été réclamée pour les enfants orphelins et pour les familles nécessiteuses.

Une mention spéciale doit être adressée à Madame Triboulet dont le dévouement a permis le placement de 42 enfants de la Drôme.

C. VESTIAIRE.

Un certain nombre de camarades ont pu recevoir des bons de paquetage d'effets et de chaussures.

D. SERVICE DE RENSEIGNEMENTS POUR PENSIONS ET REFORMES.

Plusieurs camarades ont pu voir leurs pensions révisées, augmentées ou même obtenues par notre aide.

II. NOS PROJETS.

Pensant avec juste raison qu'il était illogique et injuste que seuls les enfants des villes avaient droit aux colonies de vacances et que nos enfants des campagnes avaient eux aussi besoin d'un changement d'air, de connaître cette vie de fraternité que sont les Colonies de Vacances, que leurs parents avaient aussi le droit d'être soulagés, nous avons pu envoyer en Allemagne 10 enfants de la campagne mais c'était là une occasion qui ne peut ne pas se reproduire et nous nous efforcerons d'avoir une Colonie de Vacances à nous.

Malheureusement ce projet est onéreux, il nous faudra des ressources et une aide. L'aide nous est promise par l'Entraide Française. Les ressources, l'argent, question angoissante, obsédé par cette question nous avons cherché à en obtenir.

Si nos projets réussissent soyez-en certains, nous aurons une Colonie de Vacances à nous selon le vœu cher aux Romanais.

Nous avons déjà trouvé un local entre St-Nizier et Grenoble, nous ferons appel pour son aménagement à nos camarades de Grenoble et Fontaine qui nous ont promis leurs concours.

Nous espérons que cette Colonie pourra fonctionner cette annre, mais nous devons être prudents et ne pas mettre la charrue avant les bœufs, trouver l'argent par nous-mêmes, et ne pas désespérer notre ami Charlier.

Cherchant de l'argent pour nos œuvres sociales nous avons été amenés à voir beaucoup plus grand que nous le pensions et avons débordé de notre cadre de Commission de Solidarité.

Persuadés que nous ne pouvions agir avec efficacité que si la Trésorerie du Vercors était à l'aise, caisse vide, par l'œuvre sociale naturellement, tout est solidaire, nous avons mis au point, que l'on excuse notre audace, des projets d'assez grande envergure, qualifiés au début par quelques esprits timorés de chimériques mais qui deviennent maintenant une magnifique réalité.

1. FETE A GRENOBLE LE 20 JUIN.

Constatant la carence de certaines Sections qui malgré nos nombreux appels hésitent à faire des fêtes, ou lorsqu'elles en font ne nous adressent que des résultats squelétiques, nous avons décidé de faire à Grenoble le 20 juin une fête dont le bénéfice intégral sera versé au Bureau Central.

Grâce au dévouement et compréhension de nos amis Brisac et Demeure, nous avons constitué un Comité mixte des fêtes Grenoble-Fontaine.

Nous avons obtenu tous les concours nécessaires et je peux vous annoncer que le 20 juin, en matinée, l'Opéra de Paris avec le concours des Gardians de la Camargue jouera au Jardin de Ville de Grenoble : Mireille.

Ce sera là une manifestation grandiose, ce doit être un succès matériel considérable, ce doit être un succès moral encore plus grand. Nous devrions être tous à Grenoble, tous les Pionniers de l'Isère, de la Drôme doivent être présents et montrer que le Vercors est toujours le Vercors et que notre force compte toujours.

2. TOMBOLA.

Toute fête comporte une tombola, aussi nous avons voulu une tombola mais qui soit vraiment une grande tombola.

Nous moquant des difficultés nous l'avons mise au point, et vous la connaissez maintenant tous, nous avons voulu que le succès soit le succès de tous, c'est pour cela que nous avons demandé le secours de toutes les Sections pour vendre nos billets, pour nous procurer des lots.

Vous nous avez tous promis, lors de nos tournées de propagande, à Clément et à nous-même, de faire tout ce qu'il était possible pour qu'aucun billet remis soit invendu,

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

alors courage, tenez parole. Pendant la clandestinité vous avez fait don de votre personne, faites maintenant l'aumône de quelques sacrifices pécuniers, de quelques heures de travail. Notre succès doit être votre succès.

J'espère d'ailleurs, si vous le voulez, et vous le voudrez par votre zèle, augmenter même le nombre de billets.

Ainsi nous pourrons réaliser nos vœux les plus chers, faire vraiment des œuvres sociales, apporter à la construction du Cimetière de Vassieux une aide efficace et donner à nos morts une sépulture digne d'eux.

Ainsi vous n'aurez pas failli au serment que vous avez fait sur le plateau dans la clandestinité et vous montrerez que « DEVOIR » est toujours le mot d'ordre du Vercors.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRESSE

Mes chers camarades,

Pour la deuxième fois, nous voici devant vous pour vous exposer les résultats atteints par notre organe « Le Pionnier du Vercors » au cours de l'exercice écoulé.

Le souci constant du Comité de Rédaction a été de lui faire atteindre le double but qu'il s'était proposé lors de sa constitution : faire de notre journal :

— un informateur,
— un lien.

Ce but a-t-il été atteint, ces fonctions convenablement remplies ? C'est ce dont il nous appartient aujourd'hui de faire le point devant vous.

Son rôle d'informateur : il croit l'avoir rempli au maximum de ses moyens. Vous avez pu en effet retrouver dans ses colonnes :

— des articles historiques relatant des anecdotes ainsi que les faits principaux d'une période qui doit rester vivace dans le souvenir de tous ceux qui l'ont vécue ;

— les relations des cérémonies et des événements intéressant le Vercors,

— l'exposé des questions intéressant la résistance en général, les Amicales d'autres maquis auxquels nous lient des buts et des souvenirs communs, les faits les plus marquants de l'Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère ;

— les communiqués, explications et renseignements utiles aux anciens résistants, aux anciens combattants, aux veuves et aux pensionnés ;

— les communications relatives à l'activité des Commissions et du Bureau Central.

Son rôle de liaison : il ne l'a rempli que très imparfaitement. Quelles en sont les causes ?

— insuffisance de collaboration des Sections, qui, à quelques exceptions près, ne nous ont fait parvenir aucun renseignement ;

— insuffisance de collaboration des membres, qui, à quelques exceptions près également, ne nous ont fait parvenir ni articles ni documentation ;

— insuffisance de réactions des membres à la lecture du bulletin qui ne nous ont fait parvenir ni suggestions ni même critiques.

Et pourtant, ce n'est pas faute, de la part de votre Comité de Rédaction d'avoir multiplié les appels et les relances, tant par la voix du bulletin que par appels individuels.

Il est regrettable que ces appels n'aient pas été mieux entendus et compris car le bulletin y aurait certainement gagné en diversité comme en intérêt, car, si c'est bien au Comité de Rédaction qu'incombe le soin de remplir régulièrement les colonnes de notre organe, comment peut-il refléter suffisamment la vie de l'Amicale s'il n'est pas tenu au courant des pensées, des actes, des désirs de tous les membres ? Un splendide isolement n'est pas de mise dans le cas présent, mais c'est aux membres, aux membres seuls qu'il appartient, par leurs suggestions, par leurs réactions devant les articles parus, par leurs critiques même, de faire de ce bulletin l'organe de liaison et de vie intérieure qu'il doit réellement devenir.

Les critiques surtout sont utiles, pas les critiques purement négatives, certes, qui ne conduisent qu'à l'abandon de toute vie, mais les suggestions efficaces, les témoignages directs, l'expression des aspirations de tous nos camarades.

En plus de l'intérêt supplémentaire que de semblables communications procureraient à chaque numéro, dites-vous bien qu'elles contribueraient à alléger la tâche très lourde de la Commission de Rédaction : la composition d'un numéro, en passant par la rédaction des articles, des corrections, la mise en page, demande un travail minimum de 25 à 30 heures effectives.

En résumé, si le Congrès décide de poursuivre la publication du bulletin, la Commission estime nécessaire, pour pouvoir mener à bien sa tâche :

— que des échos de toutes les sections lui parviennent régulièrement ;

— que la collaboration occasionnelle des Pionniers susceptibles d'apporter un élément d'intérêt au bulletin soit assurée ;

— que tous les membres lui fassent parvenir leurs suggestions, leurs avis, le tiennent au courant de leurs réactions à la lecture de chaque numéro ;

— que dans toutes les Sections, il soit fait un effort de prospection sérieux pour augmenter le nombre des abonnements de façon à dépasser le chiffre de tirage actuel de 1.300 numéros et surtout que ces abonnements soient souscrits au plus tôt, le bulletin ne pouvant paraître qu'autant que nous soyons couverts par les abonnés.

Par contre la Commission a décidé de proposer au Congrès le maintien du prix de l'abonnement à 100 fr. par an, malgré l'augmentation importante des frais d'impression. Elle se propose en outre d'instaurer un mode de distribution direct permettant à chaque abonné d'être en possession de son bulletin sans passer par l'intermédiaire des bureaux des Sections et dès sa parution.

Elle tient d'autre part à faire observer que le budget du bulletin a pu être parfaitement équilibré par le montant des abonnements et le produit de la publicité sans qu'il en coûte rien à l'Amicale.

Il appartient donc maintenant au Congrès de dire s'il estime que le bulletin a bien rempli son rôle et s'il doit continuer à paraître, aux membres de lui faciliter la vie.

La Commission de Presse.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU MEMORIAL

Mes chers Camarades,

Nous avons l'honneur de vous présenter les résultats moraux et matériels obtenus pendant l'exercice 1947 par la Commission du Mémorial.

Peu après le Congrès de l'an dernier, qui a intégré l'ancien Comité du Mémorial du Vercors dans l'organisation même de l'Amicale en tant que Commission du Mémorial, une séance du Comité exécutif de cette Commission s'est tenue à Paris, le 13 mars, sous la présidence de notre camarade Yves Farge afin de faire le point des travaux entrepris et de dresser un plan d'action et de travaux pour l'exercice 1947.

Les projets initiaux, nous vous le rappelons, consistaient à terminer durant cet exercice les deux cimetières de Vassieux et de St-Nizier, le premier devant être inauguré officiellement le 20 juillet, le second officieusement le 15 juin et officiellement en 1948 seulement.

Ces décisions étaient cependant subordonnées à la possibilité de trouver, avant l'été 1947, les fonds nécessaires, non seulement à l'achèvement du cimetière de St-Nizier, mais à la prise des engagements précis concernant le cimetière de Vassieux.

Vous savez que cette première partie du programme a pu être menée à bien et que nous avons eu la satisfaction de pouvoir inaugurer le cimetière de St-Nizier, tout d'abord officieusement à la date prévue du 15 juin, au cours d'une cérémonie toute intime, puis officiellement le 27 juillet en présence de M. Mitterand, ministre des Anciens Combattants.

Nous ne reviendrons pas sur les incidents regrettables qui nous ont privé de l'honneur de placer cette cérémonie sous la présidence effective de M. le Président de la République, président d'honneur de notre Commission ; qu'il nous suffise d'en tirer la conclusion que toute immixion extérieure dans nos affaires Pionniers constitue une maladresse qu'il ne faut pas laisser commettre.

Ne croyez pas cependant que ce résultat ait été atteint sans peine. Nous vous dirons tout à l'heure, dans l'exposé financier, l'importance des sommes que nous avons dû recueillir presque exclusivement sur le plan régional.

Pour cela, nous avons mis à profit toutes les cérémonies régionales, toutes les manifestations économiques pour réaliser la vente de cartes, d'insignes, de photographies, sans négliger la prospection directe.

Nous avons bénéficié en cela du concours dévoué et entièrement bénévole de Mme Hugues qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour nous aider à récolter des fonds. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Les opérations de transferts des corps et d'inhumation au cimetière de

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

St-Nizier ont été grandement facilitées par l'aide que nous ont apporté M. Varenne, représentant le Ministre des Anciens Combattants et les éléments militaires mis aimablement à notre disposition par le Colonel Valette d'Osia, gouverneur militaire de Grenoble ; qu'il veuille bien également, ainsi que les exécutants, principalement l'Adjudant-chef Miglierina et ses tirailleurs, accepter nos très vifs remerciements pour les concours précieux qu'ils nous ont donnés. Sans eux, les dépenses de transferts de corps auraient certainement dépassé de 500 à 600.000 francs les sommes que nous avons déjà dû verser.

Or, si le cimetière de St-Nizier est achevé, il n'est pas encore intégralement payé. Il nous reste à régler à l'entrepreneur un solde d'environ 445.000 francs et à l'architecte environ 12.000 francs et cela bien qu'un camarade, très dévoué, ait bien voulu nous avancer une somme importante en vue de faire face aux dettes les plus criardes.

En regard, nous devons recevoir du ministère des Anciens Combattants une redevance de l'ordre de 250 à 300.000 francs, représentant les indemnités réglementaires dues par l'Etat pour la construction des murs du cimetière et les frais d'inhumation. C'est vous dire que nous devons faire encore un gros effort financier, tout d'abord pour payer nos dettes de St-Nizier, puis pour réaliser la tranche de travaux 1948 qui doit comprendre au moins la construction et l'aménagement du cimetière de Vassieux et les transferts de corps dans ce cimetière.

L'heureuse initiative du Dr Baudry, dont la tombola se dessine comme un brillant succès, doit nous aider à réaliser notre œuvre, mais elle ne doit pas empêcher tous nos camarades Pionniers de chercher par tous les moyens en leur pouvoir à nous procurer les fonds nécessaires ; pour cela, il faut :

— à l'échelon individuel, profiter de toutes les circonstances favorables pour vendre des photos, des cartes postales, faire circuler les listes de souscriptions ;

— à l'échelon Section, organiser des fêtes et des bals dont une partie du bénéfice serait rétrocédé à la Commission du Mémorial.

Jusqu'à présent, il faut bien le dire, les charges de financement de notre œuvre ont incombé pour la plus grosse part aux Sections de la région de Grenoble. Eh bien, là comme partout, la solidarité des Pionniers doit se manifester par un travail commun réalisé dans l'ardeur unanime des membres. Il faut que tous nous prenions l'engagement de faire les efforts nécessaires pour que 1948 soit l'année du cimetière de Vassieux, comme 1947 a été celle de St-Nizier. A ce prix seulement nous aurons rempli vis-à-vis de nos Morts les devoirs sacrés que nous leur devons.

RAPPORT DES DÉLÉGUÉS DE L'AMICALE DES PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS A L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ORGANISATIONS DE RÉSISTANCE DE L'ISÈRE

Le Comité de Coordination des Organisations de Résistance de l'Isère, créé, vous vous en souvenez, à l'initiative de notre Amicale, entrait en 1947 dans sa deuxième année d'existence. Nous ne reviendrons pas sur les heurts et les difficultés qui ont présidé à sa naissance ou à ses premières évolutions, disons simplement mais très franchement que 1947 s'il n'a pu consolider la position de cet organisme en augmentant le nombre des Associations adhérentes et en provoquant entre les délégués de ces diverses Associations des contacts de plus en plus fréquents, leur apprenant ainsi à se connaître de mieux en mieux et à s'estimer davantage, n'est pas parvenu à amener en son sein la confiance et l'abandon complet qui devraient être de règle entre gens ayant, en commun, livré le bon combat.

A quoi cela tient-il ? Mais simplement à ce que dans toutes les discussions et à chaque prise de position ressortent, par-dessous les caractères résistants indiscutables de toutes les Associations, les tendances politiques particulières à certaines d'entre elles ou à la majorité de leurs membres. Et cela est tellement vrai que, chaque fois que le Comité a eu à régler des questions de pure résistance, intéressant l'ensemble des résistants du Département, comme par exemple la défense des Résistants attaqués ou le maintien de leurs droits, l'unanimité s'est faite sans la moindre difficulté, les divergences de vues ne commençant à se manifester que sur des questions accessoires ou sur des problèmes de structure.

Mais, reprenons, si vous le voulez bien, l'ordre chronologique des faits.

Au début de l'année, le Comité a pu obtenir d'être chargé par le Ministère des Anciens Combattants, de la distribution aux anciens maquisards, d'un vestiaire comprenant d'importantes collections de vêtements, de chaussures, et d'articles divers.

Certes, tous ceux qui, sur les dures routes du maquis, avaient laissé les quelques effets qu'ils avaient emportés là-haut, n'ont pas pu se voir remplacer la totalité de ce qu'ils avaient perdu, loin de là. Mais il a été possible de donner quelque chose à un membre sur trois de ceux inscrits à chacune des Organisations.

Le 6 février, certains Délégués mirent à nouveau sur le tapis la question de la création d'une Association unique qui remplacerait l'ancien Comité de Coordination.

Le projet est étudié le 20 mars, lors d'une séance tenue sous la présidence de Monsieur le Préfet de l'Isère. La position du Vercors y est la suivante :

« Le Vercors est partisan, maintenant « comme toujours, de la constitution « d'une Association unique qui, seule « dans le département de l'Isère, trai- « terait des questions intéressant la ré- « sistance et aurait droit de parler « au nom des anciens résistants, cha- « que Amicale continuant cependant à « avoir son existence propre en tant « qu'Amicale groupant les anciens « combattants d'une Région détermi- « née ; toutefois, il ne peut accepter « ce projet qu'autant que l'Association « à créer grouperait pratiquement tous « les résistants et n'ait pas d'Associa- « tion rivale, car il ne veut à aucun « prix courir le risque d'une scission « parmi ses membres, scission qui ne « manquerait pas de se produire si les « résistants étaient sollicités par deux « Associations différentes.

« Il préfère la forme actuelle du « Comité de Coordination à celle d'u- « ne Association incomplète. »

Ce point de vue est commun à plusieurs autres Mouvements, si bien que l'Assemblée, constatant l'impossibilité d'arriver à la création d'une Association unique qui satisfasse tous les membres présents, décide sur la proposition de Reynaud, délégué des Suppliciés de la Gestapo, de transformer le Comité de Coordination en une Fédération des Organisations participantes.

Ce sera, déclare le Président Reynier, un deuxième pas en avant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le 3 avril l'Assemblée acceptait, après divers amendements, le projet préparé par une Commission des statuts, de la nouvelle Fédération qui se nomme désormais : **Union Départementale des Organisations de Résistance de l'Isère.**

Ses statuts sont communiqués en annexe.

Un peu plus tard l'Union Départementale organisait les 23 et 24 août, les fêtes du 3e anniversaire de la Libération de Grenoble.

Notre camarade Baudry, placé, comme l'an dernier, à la tête du Comité chargé de l'Organisation de ces fêtes, a su leur donner un éclat tout particulier qui a témoigné, vis-à-vis de la population grenobloise toute entière, de la vitalité de la Résistance et du dynamisme dont elle sait encore faire preuve.

Entre temps, l'Union Départementale ne restait pas inactive : défense des résistants, attribution de cartes F.F.I., ou d'attestations de présence, autant de questions au sujet desquelles elle a eu à intervenir, prouvant ainsi son utilité.

Mais, déjà, diverses attaques s'ébauchaient contre les statuts de la Fédération qui avaient cependant été régulièrement acceptés à l'unanimité.

Le 25 septembre, Robert Buisson, au nom des F.T.P.F. déposait sur le Bureau de la Fédération, le manifeste que nous vous remettons en annexe.

Ce manifeste a été étudié par votre Bureau. Il contient de très bonnes choses comme l'application du programme du C.N.R. que nous continuons à considérer comme notre charte à tous, mais également des allusions qui lui confèrent un caractère politique tel que des Associations strictement neutres, comme la nôtre, ne peuvent l'accepter pour programme. C'est ce que notre Délégué a déclaré lors de la réunion du 30 octobre. Le manifeste tend à faire revivre les C.D.L.N., organismes qui ont fait faillite.

Nous avons donc estimé de notre devoir de le refuser comme l'ont fait la presque totalité des organisations membres de l'Union Départementale.

Fidèles à notre principe de ne pas laisser la politique partisane se mê-

ler aux questions de résistance, bien avec tous les partis mais n'en soutenant aucun, nous entendons par là maintenir fermement la position que nous avons si souvent rappelée.

Nous demandons actuellement au Congrès s'il approuve notre action. Forts de sa décision, nous pourrons alors envisager, avec un courage et une ardeur accrus, notre participation aux tâches de plus en plus grandes qui attendent notre Union Départementale.

Ci-après :
les Statuts de l'Union Départementale,
le Manifeste F.T.P.F.

Combattants de la Liberté

Extrait du Congrès de Pont-en-Royans

« Chavant déclare qu'il a reçu une lettre de Farge l'invitant à assister à une réunion à Paris. Il a donné son adhésion à titre strictement personnel en précisant bien qu'il n'engageait pas l'Amicale.

Subitement, alors qu'il était à Grenoble, il fut mis au courant par les journaux de l'organisation d'une vaste réunion des Combattants de la Liberté, au jour et dans la localité choisis pour le Congrès des Pionniers.

Craignant une manœuvre qui aliénerait la liberté et la neutralité des Pionniers, il fit retarder le Congrès.

Farge lui écrivit ensuite une lettre par laquelle il lui demandait de mettre la constitution des Combattants de la Liberté à l'ordre du jour du Congrès. Mais il était alors trop tard pour soumettre cette question aux sections qui n'auraient pu en discuter en connaissance de cause.

En conséquence, les Sections n'ayant pas été préalablement consultées il estime que le Congrès ne peut se prononcer pour ou contre l'adhésion.

Jounneau lit les différents manifestes des Combattants de la Liberté et les commente. Il approuve l'attitude du Président des Pionniers qui a évité la confusion.

Il expose ensuite comment cette confusion a été provoquée par les journalistes qui avaient assisté à une conférence de presse de Farge.

Extrait de la Réunion du Bureau Central

Le Président intervient alors pour clore le débat sur cette affaire. Les manifestes des Combattants de la Liberté seront envoyés aux Sections pour étude. S'il y a lieu, une assemblée générale sera convoquée pour fixer l'attitude des Pionniers. »

Le Président Chavant, à propos des Combattants de la Liberté, précise que, pour éviter toute discussion concernant sa personne, il a adressé officiellement sa démission à Farge. Il s'est rendu compte à quel point son adhésion à une organisation quelconque pouvant prêter à équivoque et provoquer des remous dans l'Amicale.

Désormais, il sera uniquement Pionnier et Président de l'Amicale.

Clerge fait ressortir les inconvénients qui vont résulter de l'envoi aux sections des circulaires émanant des « Combattants de la Liberté ». Il précise bien qu'il n'a nullement l'intention de combattre cette organisation, mais il attire l'attention des membres du bureau sur le fait que des Pionniers vont pouvoir également demander l'envoi de circulaires émanant de la nouvelle organisation de résistance créée par le général Cochet.

Inévitablement des Pionniers seront favorables à l'organisation de Farge, à celle du Général Cochet et à d'autres qui pouront naître prochainement. Il faut donc s'attendre à ce que des camarades sympathisants de l'un ou de l'autre mouvement, demandent l'envoi aux Sections de circulaires émanant de toute nouvelle Association. L'Amicale deviendrait ainsi une officine de publicité et une source de conflit entre ceux du Vercors.

Brun est de l'avis de Clerge, c'est-à-dire opposé à la diffusion du manifeste des Combattants de la Liberté.

Brisac lit des articles de journaux dans lesquels Farge et le Général Cochet précisent leurs points de vues. Il est pour l'envoi des manifestes des Combattants de la Liberté reçus jusqu'au jour du Congrès. Il n'a nullement l'intention de favoriser une organisation plutôt qu'une autre, mais il estime qu'il faut simplement respecter les décisions du Congrès.

Demeure est du même avis. Il faut, selon lui, s'en tenir aux décisions du Congrès et en rester là, c'est-à-dire transmettre aux Sections les seuls manifestes des Combattants de la Liberté remis avant le Congrès.

2° Demeure demande qu'on fasse ressortir qu'il n'y a pas de dissentiments dans l'Amicale, ce que certains pourraient supposer en apprenant que la Section de Romans a obtenu son autonomie financière.

Le Président fait alors remarquer que la lecture du P.V. le prouve suffisamment.

Demeure est d'accord mais, comme le P.V. ne sera lu que par un petit nombre de Pionniers, il aimerait qu'une mise au point soit faite dans le bulletin.

En conséquence, il est décidé que le P.V. du Congrès et le compte rendu de la réunion de ce jour seront publiés dans le bulletin, tout au moins en ce qui concerne l'affaire des Combattants de la Liberté.

3° Brisac demande que le rapport de la Commission des finances établi par Guillet soit envoyé aux Sections qui n'ont pu en prendre connaissance avant le Congrès. Sa propositon est adoptée.

Motion finale votée au Congrés du 4 Avril 1948

L'Amicale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors réunie à Pont-en-Royans, le 4 avril 1948 à l'occasion de son Congrès annuel.

Après avoir délibéré sur les questions inscrites à l'Ordre du Jour, a approuvé à l'unanimité les comptes rendus présentés par les divers rapporteurs, a confirmé la ferme volonté de neutralité politique absolue voulant rester sur le terrain de la résistance pure,

— s'est élevée contre les décisions qui consistent à autoriser les collaborateurs à introduire des demandes de dommages et intérêts pour leur internement,

— a invité ses membres qui ont été prisonniers ou déportés à présenter les mêmes demandes,

— a renouvelé la confiance au Bureau Central sortant, et particulièrement à son Président Chavant qui a été l'objet d'une chaleureuse manifestation de sympathie.

Elle a affirmé à nouveau la volonté de tous ses membres de rester unis comme au combat.

Nous avons tenu à publier intégralement les rapports présentés à l'Assemblée générale afin que toos les membres de l'Amicale soient informés de l'activité de leur Association.

Dans le numéro suivant nous donnerons connaissance des débats et travaux de l'Assemblée.

Il aurait été trop long et fastidieux à la lecture de grouper dans un seul bulletin les rapports et le compte rendu de l'Assemblée.

COMPOSITION DU BUREAU CENTRAL
(à dater du 4 Avril 1948)

Président Actif :	MM. CHAVANT *(St-Martin-d'Hères)*
Vice-Présidents :	MASSON Edouard *(Villard-de-Lans)*
	ROCHE Alfred *(St-Martin-en-Vercors)*
	BELLIER *(Pont-en-Royans)*
	FAYARD *(Autriche)*
	MALOSSANE *(St-Jean-en-Royans)*
Trésorier :	CHARLIER *(Villard-de-Lans)*
Trésorier Adjoint :	BOURGUIGNON *(Romans)*
Secrétaire :	BRISAC *(Grenoble)*
Secrétaire Adjoint :	BONNARDEL *(Romans)*
Commissaires :	CLERGE *(La Chapelle-en-Vercors)*
	TESTOUD Marcel (*St-Jean-en-Royans*)
	DEMEURE (*Fontaine*)
	BRUN Louis (*Pont-en-Royans*)
	ULLMANN Henri (*Paris*)
	MARTIN Léon (*Méaudre*)

LA MORT DE DEUX BRAVES

Il était environ 19 h. 30 lorsqu'une auto noire fit son apparition, elle se dirigeait dans la direction de Romans, marchant à une très grande vitesse, puis j'ai nettement entendu un bruit de freins, la voiture venait de stopper à quelques mètres des tanks allemands qui fermaient la route, les mitrailleuses boches se mirent à crépiter, de la voiture je vis sortir trois hommes. Boiron, le dernier, facile à reconnaître étant habillé de blanc à mi-cuisse.

Il se retourna et lança une grenade sur les chars, puis il suivit Paquebot qui venait de descendre dnas une plantation de noyers au-dessous de la route, le troisième occupant, blessé à un pied, se cacha derrière un rocher où il resta sans être découvert. Je suppose que Boiron attendit ce dernier, car il aurait pu facilement s'échapper en se dirigeant vers l'Isère coulant à 200 mètres de là.

Les boches tiraient de toutes leurs pièces dans la noyeraie, je voyais tomber des branches de mon observatoire.

Après avoir parcouru 150 mètres environ, Boiron et Pâquebot se couchèrent dans le remblais, sur le bord de la route, pendant ce temps, 4 où 5 boches sortirent des chars, soutenus par ces derniers qui continuaient à tirer, sur la route ils arrivèrent à la hauteur de Boiron qui leur jeta une grenade, je vis tomber deux boches, malheureusement ils furent touchés à leur tour. Ils roulèrent en bas du remblais et disparurent à mes yeux, cachés par une plantation de vignes. Je vis les boches descendre dans les vignes et y rester assez longtemps, il était à cet instant 20 heures. Puis les chars se groupèrent et disparurent dans la direction de Romans. Avec mes camarades Bourne et Maza, nous traversâmes l'Isère avec le bac, puis la rivière la Bourne avec une barque. Nous nous rendîmes sur les lieux croyant trouver des blessés. Le premier corps que je trouvai était Boiron — que je connaissais bien étant un de ses agents de renseignements — son visage contre le sol, un bras et une partie de l'épaule déchiquetés par une grenade qu'il devait tenir amorcée dans la main, les poches étaient retournées, quelques papiers épars gisaient autour du corps ; à dix mètres de là, reposait sur le dos le Capitaine Paquebot, une balle lui avait fracassé le crâne, en glissant ma main sous sa tête je la retirai pleine de sang encore chaud. Je trouvai sous les feuilles un pli cacheté que je remis, le soir même, au Commandant Thivollet Mes camarades m'aidèrent à remonter sur la route les deux corps, un civil, que je ne connaissais pas nous donna la main. Il se disait être de la Police d'Alger. Mais j'eus la certitude par la suite que c'était le même homme que j'avais vu l'après-midi avec les boches. Il disparut d'ailleurs en vélo comme arrivait sur les lieux le Commandant Thivollet.

Craignant le retour possible des boches, nous disposâmes les deux corps des héroïques maquisards sur une charrette et nous les conduisîmes dans un garage où ils passèrent la nuit.

H. MARCHAND.

A propos des Abonnements 1947

Certains abonnés se sont pleints de n'avoir pas toujours reçu régulièrement leur bulletin au cours de l'année 1947.

Il doivent formuler leurs réclamations au bureau de leur Section et non à la Permanence générale, sauf dans le cas des isolés abonnés directement à la Permanence.

En effet, les abonnements ont été servis, en 1947, par les sections et non par le Bureau Central,

Nous invitons donc les abonnés lésés d'un ou de plusieurs numéros de les réclamer à leur section. Le dernier Bulletin de l'abonnement 1947 porte le numéro double 11, 12.

En 1948 le Bulletin sera envoyé directement à chaque abonné par la poste sans augmentation pour autant, du prix de l'abonnement.

Ce procédé de distribution a été choisi afin d'assurer désormais, à tous, un service régulier et immédiat.

Il nous faut une SOLIDARITÉ AGISSANTE

Tout en continuant notre œuvre de solidarité, en apportant à nos camarades, victimes d'infortunes, l'aide nécessaire, nous voulons aussi, en 1948, diriger notre activité vers deux buts essentiels :

1° organiser des Colonies de Vacances ;

2° apporter une contribution financière maxima pour l'érection du Cimetière de Vassieux.

COLONIES DE VACANCES.

Ce projet qui nous tient tant à cœur, idée chère à nos camarades Romanais, est en cours de réalisation.

Nous avons retenu un vaste local à la Tour-Sans-Venin, au-dessous de Saint-Nizier.

Sa situation unique entourée de vastes prairies et de forêts, à 600 mètres d'altitude, sa proximité de Grenoble (train électrique), le ravitaillement et la surveillance, en feront un centre des plus accueillants, nous permettant d'héberger tous nos enfants des villes et des campagnes et, plus tard, d'en faire une maison de repos et de retraite pour nos vieux camarades.

Nous nous occupons activement d'aménager cette installation et de nous procurer l'ameublement nécessaire.

C'est là une œuvre longue qui demande beaucoup de temps et beaucoup d'argent...

Nous aurions voulu ouvrir cette Colonie cette année même. Mais nous n'en aurons pas les possibilités matérielles, l'argent de la tombola qui doit nous aider rentre, c'est entendu, mais rentre lentement car tous ne mettent pas à nous aider l'ardeur qu'on serait en droit d'attendre.

Il n'est pas normal que ce soit toujours les mêmes qui travaillent aux différentes réalisations de notre Amicale. Il serait vraiment souhaitable que chacun apporte un peu plus de dévouement au bien commun.

CIMETIERE DE VASSIEUX.

Le désir unanime des Pionniers est de voir cette année l'érection du Cimetière de Vassieux. Il doit être fait à Vassieux ce qu'a été fait à Saint-Nizier.

C'est la raison majeure du retard apporté pour notre Colonie.

Il est impossible de réaliser simultanément Vassieux et nos Colonies.

Il faut agir avec méthode et prudence.

Cette année le cimetière, l'an prochain la Colonie ; néanmoins nos enfants seront placés en colonies cette année comme l'année dernière. Cette année nous faisons avec le bénéfice de notre tombola l'avance au Comité du Mémorial des fonds nécessaires pour l'érection du cimetière de Vassieux qui sera certainement inauguré fin juillet 1948.

Ces sommes seront remboursées à la Caisse de Solidarité assez rapidement, espérons-le, et nous sommes persuadés que les différentes manifestations organisées cette année nous laisseront un bénéfice suffisant pour faire notre Colonie sans attendre le remboursement intégral de nos avances.

Mais il faut pour que ces projets soient une réalité que chacun d'entre nous soit actif, se sente solidaire de nos efforts, et nous apporte son aide la plus complète et la plus soutenue.

Notre succès ne peut dépendre du dévouement d'un petit nombre. Il dépend de la coopération la plus complète de tous les Pionniers. Il sera le succès de tous, car chacun aura à cœur de participer à l'œuvre commune, de donner une Colonie de Vacances à nos enfants, un asile à nos vieux, une sépulture à nos morts.

Tous les pionniers ont le moyen d'apporter leur contribution en vendant les billets de tombola remis à leur Section, ayant à cœur de ne retourner aucun invendu.

A l'heure présente, il se trouve des sections, parmi les plus infortunées, qui ont déjà vendu tous leurs billets et nous en ont redemandés.

Chacun doit, en outre, se procurer des lots pour la tombola.

N'oubliez pas que si les collectes sont insuffisantes, force sera d'acheter des lots.

Vous nous aiderez enfin, en venant nombreux, en venant tous, à notre grande journée du Vercors, le 20 juin à Grenoble.

Vous savez que le Comité des fêtes des Pionniers de Grenoble et de Fontaine organisent ce jour-là, au Jardin de Ville la représentation de « Mireille », qu'il s'est assuré le concours de l'Opéra de Paris et celui de Chœurs de plus de 100 participants.

Ce sera là une manifestation unique en province. Ce doit être pour nous un succès matériel et moral.

Nous voudrions organiser ce jour-là une vraie Journée du Vercors, où soient rassemblés dans une atmosphère de franche amitié les camarades qui ont lutté et souffert ensemble.

Nous sommes persuadés que vous saurez faire mentir certains esprits chagrins et pessimistes qui croient éteint le grand idéal qui nous animait là-haut dans le Vercors.

Nous sommes persuadés que l'esprit de dévouement et de sacrifice n'est pas mort en vous.

Pionniers du Vercors vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir afin que soit assuré le succès de notre tombola et de notre fête du 20 juin.

C'est de vous tous que dépendent la prospérité de nos œuvres sociales et une sépulture de nos morts digne de leur sacrifice.

La Commission de Solidarité.

HISTOIRE D'UN FILM

Le 27 février dernier a eu lieu à Paris, salle Pleyel, en présence de M. Vincent Auriol, président de la République, et de M. Mitterand, ministre des Anciens Combattants, la présentation du film « Au cœur de l'orage » tiré, vous le savez, de l'histoire du Vercors. Cette présentation consacrait la fin d'une période de gestation assez longue, au cours de laquelle notre Amicale eut maintes fois à intervenir pour maintenir à une œuvre, qui entendait être le reflet de ce qu'était notre Vercors durant la clandestinité, le caractère d'impartialité et d'absolue neutralité qui fut sa marque dominante au cours des luttes qui s'y sont déroulées.

Certes si nous avions pu nous-mêmes réaliser la composition de ce film, peut-être l'aurions-nous fait un peu différemment et l'on peut regretter, entre autres, que la partie Vercors, proprement dite, qui constitue le véritable morceau de Résistance de la bande soit noyé au milieu d'autres scènes de guerre qui lui enlèvent un peu de son caractère propre ; mais il constitue cependant pour nous une pièce d'un intérêt exceptionnel car la plupart de ces scènes ont été prises sur le vif au moment même de l'action clandestine et l'on y éprouve maintes fois la grande douceur de voir évoluer sur l'écran, nombres de camarades disparus au cours de la lutte.

Nous avons cherché à procurer aux familles de ces camarades disparus la satisfaction de penser que la bande qu'avait aussi contribué à créer leurs pères ou leurs époux allait leur donner, à eux qui lui survivaient, un peu de bien-être et d'aide matérielle et permettrait d'assurer à leurs chers disparus une sépulture digne d'eux.

Nos efforts n'ont malheureusement pas obtenu le succès que nous étions en droit d'attendre ; aussi, avons-nous dû, en dehors de tout accord officiel avec les producteurs du film, nous entendre directement avec les propriétaires des salles de spectacles.

Nous tenons à souligner la spontanéité avec laquelle la plupart

d'entre eux se sont prêtés à l'organisation de galas ou de quêtes dans leurs établissements. A Grenoble, à Romans, à Chambéry, à Aix-les-Bains, etc... les résultats obtenus ont été très encourageants. Suivant les accords que nous avions pris, les sommes recueillies ont été partagées entre nos camarades déportés et nous-mêmes. Qu'il nous soit permis à cette occasion de remercier tous ceux dont le dévouement a permis la réalisation de nos espérances : à Grenoble en particulier, le Directeur du Rex, les charmantes quêteuses qui furent sur la brèche pendant une semaine et notre camarade Guillet qui, à chaque représentation, eut la constante obligation d'annoncer au public qu'il allait être fait appel à sa générosité.

Dans toutes les villes où notre Amicale n'est pas représentée ce sont nos camarades Déportés qui ont la charge de l'organisation des galas et des quêtes sur lesquels nous revient un pourcentage déterminé. Nous leur souhaitons de tout cœur le même succès que nous avons obtenu dans la région.

Tous nos camarades qui paraissent dans ce film (et ils sont nombreux) auront aussi la satisfaction, en plus de celle de s'être reconnus et d'avoir vu leurs amis évoluer sur l'écran, d'avoir coopéré à une belle œuvre de solidarité.

DEUIL

Nous avons le regret d'informer les Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors de la mort du lieutenant MADINIER Pierre tué en combat en Indochine, le 31 mars 1948.

Madinier Pierre dont la famille habite Vence dans les Alpes-Maritimes venait d'être reçu à l'Ecole de Saint-Cyr lorsqu'il est monté au Vercors, le 7 octobre 1943.

Il avait été affecté à l'escadron Rolland et sa conduite au feu lui avait valu une citation à l'ordre de la Division.

Mariage

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Pierre PRADERES (Mickey, Cie Chabal) avec Mademoiselle Gilberte JARNAC.

Nos vœux bien amicaux aux heureux époux.

Naissances

PAULETTE est née le 30 Décembre 1947 au foyer de Mr et Mme TRENTE à LUMBIN (Isère).

JOSIANE est arrivée le 25 Avril 1948 à ses heureux parents Mr et Mme SECCHI (lt Robert), en Autriche.

DIDIER a fait son apparition en ce monde le 27 Avril 1948 à ALBERT (Somme) à la plus grande joie de ses Père et Mère Mr et Mme ARRACHART.

DANIEL est né à Mr et Mme CROS heureux de l'accueillir.

RAYMOND a vu le jour au foyer de Mr et Mme Tony BOUVIER de Romans qui ont la joie de nous l'apprendre.

A vous tous, heureux parents et chers camarades, nos félicitations et vœux de santé pour vos familles.

ATTENTION !

Ce bulletin est le premier de l'année 1948.

Renouveler votre abonnement sans tarder.

Malgré l'augmentation des prix survenue depuis début 1947 Le *"PIONNIER DU VERCORS"* continuera à vous être servi au prix modique de **100 frs pour 1 an.**

En outre le bulletin parviendra à tous les abonnés par la poste de telle sorte que chacun l'ait en main dès parution.

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

auprès de votre section ou pour les isolés à la permanence, 1, rue de la liberté, Grenoble. C. C. P. Lyon 2127.15

Les articles signés n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Lecteurs du "Pionnier du Vercors" !

Soyez actif, participez à l'élaboration de votre Bulletin.

Vos articles, vos suggestions, vos désirs, vos critiques sont indispensables à un bulletin intéressant et utile.

Ecrivez-nous !

LA RÉDACTION.

PHOTOGRAPHIES SUR LE VERCORS

Faites parvenir à la Permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble, toutes photos intéressantes sur le Vercors. Si vous ne voulez pas vous démunir de la pellicule, faite tirer l'épreuve et envoyez là. Le prix vous en sera remboursé. Notez celui-ci au dos de la photo, ainsi que tous renseignements utiles sur la photographie.

A NOS MEMBRES

A l'initiative de notre camarade REFUGGI, les Etablissements VIVISE, 8 rue Barnave à Grenoble ont accepté de consentir une remise de 10 % sur tous achats de vêtements confection, prêts à porter, sur mesure, aux membres de notre Amicale sur présentation de la carte, à jour des cotisations de l'année.

COUTURE TRICOT
"MODERNA"
Mesdemoiselles GUILLOT
VILLARD-DE-LANS (Isère)
Vêtements de Sports
Laines de Marque

Robes & Manteaux
Janine
COUTURE
23, rue Jacquemart
ROMANS (Drôme)

CHAUSSURES LUXE
SPORT et TRAVAIL
Vve Jh RAVIX
VILLARD-DE-LANS
Tél. 25 (Isère)

«A la Confiance»
BIJOUTERIE -- HORLOGERIE
P. DELORME
32, Rue Jacquemart
ROMANS (Drôme)

Grand Café
de Marseille
Etablissement de 1er Ordre
ROMANS
Tél. 1.01

CHAUSSURES
DE ROMANS
Maurice DONNADIEU
Rue Jacquemart
ROMANS

Un Livre d'Actualité !
VERCORS
HAUT-LIEU DE FRANCE
par le Command. Pierre TANANT
Le volume sous couverture illustrée : Prix 190 frs
En vente dans toutes les librairies et aux Editions ARTHAUD Grenoble

CHEMISERIE
Willy
Bonneterie - Lingerie
17, rue Côte-des-Cordeliers
Tél. 3.55 ROMANS

A LA CHAUSSURE DE ROMANS
Location de Skis - Luges - Patins à Glace
Marcel GIRARD
VILLARD-DE-LANS
Tél. 119

GRAVURE SUR MÉTAUX
C. GAUTIER
10, rue Montorge, Grenoble
(en face Ets Gabriel Gay)
TIMBRE CAOUTCHOUC
GRAVURE INDUSTRIELLE A LA MACHINE

CAFÉ DE LA
RÉSISTANCE
HUON Noël
72, Place Jean-Jaurès
ROMANS (Drôme)

CHARCUTERIE
A. JOURDAN
28. Place Maurice-Faure
ROMANS (Drôme)

Bar - Restaurant
Au Rosbif
9. rue Etienne-Marcel, 9
GRENOBLE
CUISINE SOIGNÉE

ROUFFIA
SPORTS
TOUT L'ÉQUIPEMENT SPORTIF
15, rue Mathieu de la Drôme
ROMANS (Drôme)

T. S. F.
Electricité Générale
BARRIER
47, Grande-Rue, 47
BOURG-de PÉAGE
(Drôme) Tél. Romans 5.98

ENTREPRISE
BRAGI
TRAVAUX PUBLICS
VILLARD-DE-LANS

Mme CANAUD
— CAFÉ —
ÉPICERIE
SASSENAGE

DIDIER &
RICHARD
Librairie — Papeterie
Grande-Rue
GRENOBLE

Machines et Outillage Modernes
Louis VINCENT
Maurice VINCENT & Cie
8. Place de la Gare et
39, Rue Casimir-Brenier
— GRENOBLE —

LUX-SPORTS
CHAUSSURES
45, Cours Berriat
GRENOBLE

Rédacteur : SERRATRICE

Grenoble Imp. Carnot - 4, Rue Lazare-Carnot

ALASKA FOURRURES

La Maison se recommande par son Choix
Sa Qualité - Ses Prix

J. CAMPOURO

21, Rue Mathieu-de-la-Drôme, ROMANS

Téléph. 831

Même Maison : 4, Rue St-Maurice, ANNECY

SERVICE RAPIDE

TRANSPORTS
TERRESTRES
MARITIMES
DÉMÉNAGEMENT

MUTTE

11 et 13, Rue du Polygone — GRENOBLE

Téléphone 4.47 - 2.25 - 48.48

Hôtel Moderne

THÉO RACOUCHOT

VILLARD-de-LANS

Ses spécialités

SPLENDID HOTEL

CHARVET, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 47

CRÉDIT LYONNAIS

Agence de VALENCE

Sous-agences : ROMANS, MONTÉLIMAR, CREST
PIERRELATTE, PRIVAS, TOURNON, LE CHEYLARD

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

CAFE DU NORD

BISET Frères - Robert SORO Succr

PLACE MAURICE-FAURE - ROMANS

Téléph. 38

Chapeaux
MOSSANT

ROMANS

"RODY"

CHAUSSURES
SANDALETTES

16, rue d'Estienne-Dorge, BOURG-de-PÉAGE

Téléph. 11.24 (Drôme)

Comptoir Dauphinois
du Pneu

Joseph TESSARO

86, Cours Jean-Jaurès, 86
— GRENOBLE —

NOUVEL-HÔTEL

PERDRIX, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 34 *(Isère)*

— TOUT CONFORT —

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - VIN EN GROS

Mme Vve LÉON PICOT

SAINT-MARCELLIN (Isère)

Téléph. 46 Téléph. 46

Camarade du Vercors

Si tu as une consommation ou un repas à prendre, au lieu d'aller n'importe où, va au

Grand Café-Brasserie-Restaurant

angle Avenue Félix-Viallet et Bd Gambetta
GRENOBLE Téléph. 12.09

POISSONNERIE
PEAGEOISE

BERNE

Télé. 6.09

LE RICHELIEU

Propriété de l'Amicale des Pionniers du Vercors

BERNARD Gérant, Chef de Cuisine

Ses apéritifs *Sa cuisine* *Sa cave*

Siège de : l'Association des Boulistes Grenoblois